

LES TAP

Le projet pédagogique des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est construit en adéquation à la fois avec le Projet Educatif de LE&C Grand Sud et le Projet Educatif Territorial initialement élaboré par la commune de Saint-Chaptes (PEDT 2014-2017). Il en respecte les engagements et les objectifs.

Il tente ainsi de répondre aux besoins répertoriés par la commune :

- Proposer une **prise en charge des enfants sur un créneau 15h00/16h30** où de nombreux parents travaillent,
- tout **en respectant le rythme des enfants**,
- tout en assurant leur **sécurité physique, morale et affective**,
- tout en leur proposant une **ouverture culturelle et artistique**.

Il entend répondre aux objectifs fixés par le PEDT, à savoir :

- Mettre en place une démarche de **coéducation** : créer un lien entre les acteurs éducatifs que sont les parents, les enseignants, les animateurs des TAP, les représentants des associations locales,
- permettre **l'éveil à la citoyenneté** : favoriser l'autonomie, la prise en compte de l'autre, le vivre ensemble, la prise d'initiative, le respect des règles, des locaux et des personnes,
- donner aux enfants une **ouverture sur le monde** qui les entoure, par le biais notamment des pratiques culturelles et artistiques.

À cet effet, l'équipe de l'ALAE entend cette année développer en priorité trois axes de travail :

- **Le sport**, notamment les sports collectifs et le karaté,
- **la dimension intergénérationnelle**, avec un partenariat et des activités tout au long de l'année avec la maison de retraite Les Capitelles.
- **la sensibilisation à l'environnement**, par le biais de la pratique artistique et d'actions plus ponctuelles.

